



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de ville tiendra une séance extraordinaire le lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2020 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions réservée au public porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Avis est également donné que la séance ordinaire du lundi 16 décembre 2019 débutera exceptionnellement à 20 h, ou immédiatement après la levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À VAL-D'OR, le 11 décembre 2019.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière